



# AVIS AU PUBLIC

## CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS TRAPPAGE DES CHATS SECTEUR RUE DES MUROTS ET RUE DU MAROC

Mesdames, Messieurs,  
Veuillez prendre note des informations ci-dessous.

### CAPTURE DES CHATS ERRANTS DITS AUSSI LIBRES SECTEUR RUE DES MUROTS ET RUE DU MAROC

**DU 20 AU 31 MARS 2023**

#### **RAPPELS :**

1/ La Commune s'est équipée d'un lecteur de puces animales. Les bénévoles et élus qui vont mener à bien cette opération ne trapperont pas les chats pucés et/ou identifiés et/ou tatoués.

2/ Il est rappelé à chaque propriétaire de chat de faire identifier son chat (puce, tatouage) et de le faire stériliser afin de prévenir toute reproduction incontrôlée et invasive.

3/ Pour les félins sans maître, la Commune procède à la capture des chats sur le secteur indiqué de la Commune, et les emmènera chez le vétérinaire pour la stérilisation, l'identification en tant que « chat libre » et un contrôle sanitaire. Les animaux seront remis ensuite sur leur lieu de capture. Cette mission sera réalisée par les conseillers municipaux volontaires et des bénévoles.

Comptant sur votre citoyenneté et votre civisme,  
Bien à vous tous.